

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2008**

**Délibération**  
**n° 2008.11.213**

**TARIFS 2009 : Prix de  
l'eau industrielle - ZI  
de NERSAC**

**LE SIX NOVEMBRE DEUX MILLE HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 octobre 2008**

**Secrétaire de séance** : Véronique DAVY

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Bernard CONTAMINE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU à Fabienne GODICHAUD

**Excusé(s)** :

Nicolas BALEYNAUD, Catherine DESCHAMPS , Nadine GUILLET, Laurent PESLERBE

**Excusé(s) représenté(s)** :

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**TARIFS 2009 : PRIX DE L'EAU INDUSTRIELLE - ZI DE NERSAC**

Par délibération n°25 du 28 février 2008, vous avez fixé pour l'année 2008, les tarifs de l'eau industrielle indiqués ci-dessous (+ 2% par rapport à 2007):

Désignations	Tarifs 2008 (€ HT)
<b>Abonnement Forfaitaire annuel</b>	
Compteur strictement supérieur à 60 mm	255,00
Compteur inférieur ou égal à 20 mm	51,00
<b>Prix du m<sup>3</sup> consommé</b>	0,346

Pour l'année 2009, la commission environnement du 14 octobre 2008 a proposé une augmentation de 2,5 % :

Désignations	TARIFS 2009 (€ HT) Augmentation de 2,5%
<b>Abonnement forfaitaire annuel</b>	
Compteur inférieur ou égal à 20 mm	52,27
Compteur strictement supérieur à 60 mm	261,37
<b>Prix du m<sup>3</sup> consommé</b>	0,355

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie, construction du 14 octobre 2008,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 21 octobre 2008,

Au vu des éléments cités ci-dessus, **je vous propose** :

**D'APPROUVER**, pour l'année 2009, une augmentation des tarifs, à hauteur de 2,5 %.

**DE PRECISER** que dans l'éventualité d'une modification des tarifs des différentes redevances incorporées à la tarification de l'eau industrielle, celle-ci serait intégralement répercutée sur les factures des usagers.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>18 novembre 2008</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>19 novembre 2008</b>